

TABLE 2 — LOGISTIQUE ET RECONDITIONNEMENT*NEC local Hautes-Alpes | Hôtel du Département, Gap | 10 juin 2026*

| | | |
|-------------------|--|--|
| Expert·e | Hélène Guyon (Banque du Numérique / ABN) | |
| Animatrice | Alice (Hub du Sud PACA) | |
| Format | World café — 4 tours (10h00-11h30) Enregistrement dicte.ai (1h39) | |

1. Contexte et focale thématique

La Table 2 avait pour objet le maillon central de la filière : la logistique et le reconditionnement. À partir d'une question-cadre commune aux quatre rotations du world café, les échanges ont porté sur les défis spécifiques du territoire alpin en matière de transport, de stockage et de reconditionnement du matériel numérique, avant de converger vers un plan d'action concret.

Le fil conducteur des quatre tours : suivre la vie d'un équipement, du donateur jusqu'au bénéficiaire, en identifiant à chaque étape qui fait quoi, avec quels moyens, et à quel coût.

2. Tour 1 — Constats, freins et opportunités : qui fait quoi aujourd'hui ?**2.1 Spécificités bloquantes du territoire alpin**

Le territoire des Hautes-Alpes cumule plusieurs facteurs contraignants pour toute logistique de filière :

- Un département très allongé (environ 120 km du Nord au Sud), avec des vallées enclavées et des cols fermés en hiver.
- L'absence quasi totale de transport en commun structuré entre communes, hors axes principaux.
- Des distances décourageantes entre les zones de production de gisements et les lieux potentiels de traitement ou de distribution.
- Des petites quantités par point de collecte, rendant les transports dédiés économiquement non pertinents à l'unité.

2.2 Acteurs existants identifiés

Les participants ont fait émerger un tissu existant, encore fragmenté et peu visible :

- La Miraille (Briançon) : principale structure identifiée dans le Nord, avec un véhicule de collecte dédié.
- La Petite Ourse (Gap) : ressourcerie multifilières (textile, mobilier, informatique), dotée d'un service de collecte à domicile — et déjà signataire de conventions avec les éco-organismes.
- Auto-entrepreneurs informatiques locaux : un tissu de compétences techniques informel mais actif (reconditionnement, réparation, vente solidaire à prix bas), dont Sébastien, installé à Seine-les-Alpes, constitue un exemple emblématique.
- Ressourceries éphémères passées (Gap, Veynes, Espinasse) : expériences antérieures de chantiers d'insertion avec reconditionnement, aujourd'hui discontinues.

“J’ai commencé dans un garage, j’avais récupéré 35 ordinateurs portables de l’hôpital de Vienne. J’ai commencé à les vendre à 35 euros et les gens étaient trop contents. Depuis je suis installé à Seyne-les-Alpes, les gens savent que je fais du PC solidaire.”

— Sébastien, auto-entrepreneur informatique (Tour 1)

Un point saillant est remonté immédiatement : la question de la réglementation. Le participant auto-entrepreneur n'avait pas connaissance du décret encadrant les prix maximaux dans les filières de reconditionnement solidaire, ni des agréments requis pour intervenir dans une filière structurée. Cela pointe un enjeu d'accompagnement juridique des acteurs informels vers la formalisation.

“Moi, je n’ai rien de tout ça [les agréments, les certifications]. Mais de toute façon, aujourd’hui, personne n’en a dans le 05.”

— Sébastien, auto-entrepreneur informatique (Tour 1)

2.3 Premières pistes logistiques

En première hypothèse de travail, les participants ont esquissé une architecture en deux ou trois zones géographiques :

- Au moins deux à trois sites de stockage/reconditionnement, positionnés sur les trois bassins (Nord/Briançonnais, Centre/Gapençais, Sud/Sisteronais-Buëch).
- Des points de collecte intermédiaires dans des lieux institutionnels (mairies, France Services), comme sas de dépôt avant regroupement.

- Pour le transport : profiter des mobilités existantes — conseillers numériques itinérants, bibliobus, déplacements réguliers d'agents — plutôt qu'investir dans des véhicules dédiés dès le démarrage.

3. Tour 2 — Comment mutualiser les trajets sans faire rouler des camions à vide ?

3.1 Croiser les flux avec des acteurs déjà en mouvement

Le deuxième groupe a travaillé sur la question de la mutualisation logistique. Plusieurs pistes ont été explorées :

- S'appuyer sur les ressourceries (La Petite Ourse, La Miraille) qui organisent déjà des circuits de collecte multi filières (textile, mobilier, vélos). La mutualisation avec leurs tournées existantes apparaît comme la voie la plus réaliste à court terme.
- Utiliser les transports en commun existants (TER, cars Zou/région, La Poste) pour des acheminements ponctuels de matériel conditionné. Limite identifiée : contraintes opérationnelles des chauffeurs, questions juridiques liées au statut des bagages.
- Mobiliser des bénévoles effectuant régulièrement des trajets (logique BlaBlaCar du numérique), avec un système de contrepartie sous forme de points ou de bons d'achat dans les ressourceries locales.

“Croiser les flux, ça fait référence à Ghostbusters. Si la ressourcerie descend des PC, elle remonte des vélos, des pièces détachées. Pourquoi pas ?”

— **Participant (Tour 2)**

3.2 La question des données : un point de vigilance structurant

Un participant a introduit une alerte fondamentale, qui a fait consensus autour de la table : transporter du matériel informatique non encore effacé engage la responsabilité du transporteur, qu'il soit bénévole ou professionnel.

“On ne balade pas que du matériel, on balade des données. La responsabilité du transporteur et les exigences des donateurs sur la sécurisation du transport — ça élimine d'office certaines formes de mutualisation.”

— **Participant (Tour 2)**

Cette alerte a conduit à proposer :

- Une charte de transport à faire signer par tout porteur (bénévole ou structure) impliqué dans la chaîne logistique.
- Une convention avec les donateurs précisant les modalités de transport et la garantie d'effacement certifié.
- La priorité donnée, en phase de démarrage, à des transporteurs professionnels ou des structures connues (ressourceries), plutôt qu'à des bénévoles particuliers.

3.3 Benchmark et bonnes pratiques

Plusieurs participants ont recommandé de ne pas réinventer la logistique : aller identifier des acteurs qui ont déjà structuré des flux similaires (petites quantités, circuits courts, multifilières), et s'inspirer de leurs pratiques — y compris d'outils de traçabilité (codes-barres, logiciels partagés entre ressourceries).

4. Tour 3 — Comment organiser la collecte de petites quantités dans les vallées ?

4.1 Collecte progressive : institutionnels et entreprises en priorité

Le troisième groupe a posé une question structurante : faut-il vraiment aller chercher chaque ordinateur au fond de chaque vallée ? La réponse collective a été nuancée :

- Court terme : se concentrer sur les gisements institutionnels (Département, collectivités, établissements publics) et professionnels (entreprises), plus concentrés, plus réguliers, et dont la traçabilité des données est plus facile à garantir.
- Moyen terme : ouvrir aux particuliers, mais sur des opérations ponctuelles et bien communiquées — deux fois par an, associées à la communication sur la sobriété numérique — plutôt qu'en flux continu.

- Long terme : développer les collectes dans les vallées enclavées, en s'appuyant sur la capillarité des structures d'aller-vers existantes (MDS, centres techniques départementaux, services repas à domicile des CdC).

“Pour les petites vallées, la seule solution réaliste, c'est d'utiliser des solutions déjà existantes, qui sont multi filières. On ne connaît pas encore vraiment la taille du gisement dans ces zones.”

— **Participant·e (Tour 3)**

4.2 Compétence déchets et mutualisation avec les collectivités

Les Communautés de Communes ont la compétence légale déchets. Plusieurs participants ont souligné la pertinence de s'appuyer sur cette compétence pour :

- Mutualiser avec les tournées de collecte des encombrants et déchets électroniques (DEEE) — notamment lors des journées de désencombrement existantes.
- Solliciter la mise à disposition de locaux aux normes pour le stockage intermédiaire, les CdC disposant souvent de bâtiments sous-utilisés.
- Intégrer la filière dans les conventions déjà signées avec les éco-organismes (Ecosystem pour les D3E) — un matériel déposé en déchetterie peut changer de statut et rejoindre la filière réemploi si une structure signataire de la même convention en fait la demande.

“À partir du moment où un ordinateur est déposé à la déchetterie, il change de statut, ça devient un déchet. Mais si la communauté de communes est signataire d'une convention avec l'éco-organisme, elle peut le transmettre à une autre structure signataire. Ça peut solutionner des questions de logistique.”

— **Représentant·e CdC (Tour 3)**

4.3 Question du financement du transport

Sur la question de qui finance le transport, les participants ont été prudents : les financements publics sont contraints, et aucune collectivité ne financera seule un service dédié à la logistique numérique solidaire. Les pistes évoquées :

- Grouper avec la compétence déchets des CdC (financement mutualisé).
- Mécénat d'entreprises de logistique locale (valorisation RSE), notamment les transporteurs alpins qui font régulièrement des trajets partiellement à vide.
- Bénévolat structuré avec contrepartie (système de points/bons d'achat dans les ressourceries).
- Services payants de La Poste (déjà positionnée sur la collecte multi filières — canettes, cartouches, archives).

5. Tour 4 — Consolidation et plan d'action

5.1 Synthèse des trois premiers tours

En séance de consolidation, Hélène Guyon a restitué l'ensemble des échanges des tours précédents devant le quatrième groupe. La grille de lecture qui s'est dégagée articule trois temps :

| | |
|--------------------|--|
| Court terme | Tester avec les acteurs existants (ressourceries, MDS, services déchets CdC) sur les gisements institutionnels et professionnels. Valider la chaîne, documenter un protocole. |
| Moyen terme | Étendre aux collectes particuliers via opérations ponctuelles (2x/an), couplées à la communication sobriété numérique. Ouvrir aux transporteurs locaux (mécénat RSE). Construire une identité de marque locale et solidaire. |
| Long terme | Déployer la capillarité (vallées enclavées) via les circuits de l'aller-vers existants (MDS, centres techniques, services à domicile CdC). Résoudre les questions juridiques liées au transport de données. |

5.2 Plan d'action retenu

Trois actions prioritaires ont été dégagées collectivement :

| Action prioritaire | Avec qui | Horizon | Point de vigilance |
|--|---|-------------------------------------|--|
| Action 1 — Collecte initiale avec acteurs existants : conventionner avec ressourceries (La Petite Ourse, La Miraille) et services déchets des CdC pour intégrer le matériel informatique dans les circuits de collecte existants | Ressourceries, CdC (compétence déchets), MDS, centres techniques du Département | Court terme (dès démarrage filière) | Statut du matériel (avant/après pesée déchetterie) ; conventions éco-organismes Ecosystem à vérifier |
| Action 2 — Stockage | Département 05, | Court | Normes |

| Action prioritaire | Avec qui | Horizon | Point de vigilance |
|--|---|---------------------|---|
| intermédiaire : identifier 2-3 lieux de stockage aux normes sur le département (Nord, Centre, Sud), mis à disposition par collectivités ou CdC, avec points de dépôt relais dans mairies et France Services | CdC, Mairies, France Services | terme / Moyen terme | locaux de stockage ; coût de mise aux normes ; risque d'entrepôts non adaptés à l'accueil public |
| Action 3 — Communication et identité de marque : créer une identité locale forte (label, logo, charte) pour la filière, garantissant effacement certifié des données, traçabilité et ancrage solidaire territorial | Collectif filière 05, Département, acteurs ESS locaux | Moyen terme | Cohérence avec le label BDN en cours de construction ; éviter la confusion avec des acteurs nationaux (Back Market, etc.) |

6. Points de convergence et signaux forts

Convergences majeures issues de la Table 2

- ✓ Pas de transport dédié au démarrage : mutualisation avec les circuits existants (ressourceries, déchets CdC, MDS) est la voie la plus réaliste et la moins coûteuse.
- ✓ Architecture hub-and-spoke confirmée : 2-3 points de traitement principaux + réseau de points-relais légers (mairies, France Services), avec différenciation gisements pro (régulier) / particuliers (événementiel).
- ✓ La protection des données est un prérequis logistique, pas seulement technique : toute chaîne de transport implique une charte de responsabilité et une convention donateur.
- ✓ Les CdC et leur compétence déchets sont un levier naturel de financement et de logistique — à mobiliser dès la phase de structuration.
- ✓ Un tissu d'auto-entrepreneurs informatiques existe, discret et

efficace : la filière doit les intégrer et les accompagner vers la formalisation (agréments, certifications, conformité réglementaire).

- ✓ L'identité de marque locale (label, logo, communication sobriété numérique) est un facteur de confiance indispensable pour mobiliser les donateurs particuliers.
- ✓ La collecte en vallée enclavée n'est pas prioritaire à court terme : l'enjeu pédagogique est réel, mais la faisabilité économique impose de commencer par les gisements concentrés.

7. Points de vigilance et questions ouvertes

7.1 Enjeux réglementaires

- Les décrets encadrant les prix dans les filières de reconditionnement solidaire sont méconnus des acteurs informels — un volet d'information juridique est nécessaire.
- Le statut du matériel déposé en déchetterie (déchet ou réemploi) dépend du moment de la prise en charge et des conventions avec les éco-organismes : à clarifier avec Ecosystem et les CdC.
- La responsabilité du transport de données non effacées doit être formalisée dans tout accord logistique (bénévole ou professionnel).

7.2 Enjeux techniques

- La question de l'évolution vers le cloud computing (postes légers sans données locales) modifie à terme la nature des équipements à reconditionner — à surveiller comme signal faible.
- La réparation électronique (composants, cartes mères) reste une compétence absente du territoire 05 à date — goulot d'étranglement identifié pour les équipements les plus dégradés.
- Les mini-PC et équipements administratifs récents nécessitent des compétences techniques plus pointues que les tours classiques — à intégrer dans la fiche de poste du coordinateur territorial.

7.3 Enjeux de gouvernance

- La structuration logistique (centralisée vs. circuits courts) conditionne directement les besoins de transport et les coûts — ce choix structurant doit être tranché par les acteurs du futur collectif 05, pas imposé de l'extérieur.

- L'étude sur les gisements conduite par le réseau 4R dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence est attendue : ses résultats conditionneront la viabilité économique de la logistique dans les vallées enclavées.